



Objet : Modification de l'aire de trafic AD Montpellier Méditerranée : création parkings avion Alpha
En vigueur : Du 01 juillet au 09 octobre 2019

Ce SUP AIP annule et remplace le SUP AIP AIRAC 131/19
(CHG : dates de fin et de publication dans l'AIP).

Préambule :

L'objet du présent SUP AIP est de décrire l'emplacement et les conditions d'exploitation des nouveaux parkings Alpha qui seront publiés à l'AIP France au cycle 11 en vigueur le 10 OCT 2019.

Annexe 1 : Descriptions des nouveaux postes aéronefs

Annexe 2 : Plan de situation des nouveaux postes

Les coordonnées INS des postes de stationnement seront publiées par NOTAM.

Dispositions générales :

Une nouvelle configuration des postes aéronefs sur l'aire de trafic ALPHA est mise en place (augmentation de la capacité de stationnement aéronef).

Sont caduques toutes les publications existantes sur l'AIP LFMT décrivant les postes aéronefs suivants :

- Poste ALPHA 1
- Poste ALPHA 2
- Poste ALPHA 3

Tous ces anciens postes aéronefs sont modifiés ou supprimés.

Les nouvelles modalités d'exploitation sont décrites dans les sections suivantes du SUP AIP.

Régulation :

NIL.

Annexe / Appendix 1 : Description des nouveaux postes aéronaves / New ACFT stands description**A1 A2 A3 A4 A5 A6**

Résistance de l'aire de Trafic / *apron resistance* : A1 à/to A6 : 17/F/C/W/T.

Ligne de Marquage des postes A1 à A6 de couleur en jaune en continu. / *Marking of stands A1 to A6 : yellow continuous line.*

Altitude des ACL données non disponibles dans le sup AIP diffusion par NOTAM. / *ACL altitude data : will be published by NOTAM.*

Points de vérification INS données non disponibles. / *INS checkpoints coordinates not available, will be published by NOTAM.*

Sens unique d'alignement, nez de l'appareil vers le hangar VALAIR (Nord Ouest). / *Only one direction for line up, nose towards VALAIR HANGAR (North West)*

Ponctuellement pendant la mise en service, des postes pourront subir des fermetures par NOTAM. / *During their entry into service, some of these stands may sometimes be closed by NOTAM.*

POSTE / STAND	DEPART AUTORISE / DEPARTURE	LONGEUR / LENGTH	ENVERGURE / WIDTH	CONSIGNE / INSTRUCTIONS
A1	A	36.24 m (Bombardier CRJ-900 Original)	29.00m (Fokker F 27-MK500)	
A2	A	29.87 m (Embraer ERJ 145 XR)	23.93 m (Gulfstream G-159)	
A3	A	29.87m (Embraer ERJ 145 XR)	23.93 m (Gulfstream G-159)	
A4	A	17.67m (Beechcraft BCH 1900D)	17.63 m (Beechcraft BCH 1900D)	
A5	A	17.67m (Beechcraft BCH 1900D)	17.63 m (Beechcraft BCH 1900D)	
A6	A	17.67m (Beechcraft BCH 1900D)	17.63 m (Beechcraft BCH 1900D)	

Légende (départs de poste) / *Legend (stand departure)* :

A : départ autonome possible / *autonomous departure*

P : repoussage / *push back*

Annexe / Appendix 2 : Plan de situation des nouveaux postes aéronefs / Location of new ACFT stands

